

DEMANDE D'INTERVENTION VENTILATION (hydraulique)

Merci de remplir directement le document.

A renvoyer uniquement par courriel à : savfrance.hofr@hoval.com

DEMANDEUR	
Nom et prénom	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
N° ARC Hoval (obligatoire)	

INFORMATIONS DU SITE	
La présence d'une nacelle est impérative sur le site	
Nom du site	
Adresse précise du site	
Particularités du site (conditions d'accès difficiles, accueil sécurité, plan de prévention, etc...)	

CONTACT SUR SITE	
Entreprise	
Nom et prénom	
N° de portable	

MATERIEL	
Type de matériel et nombre	

GESTION DE LA REGULATION	
Indiquez les interactions avec les éléments externes (verrouillage, demande chaud/froid, qualité d'air, contact ouverture de porte, etc...)	

RAISON DE LA DEMANDE		
Mise en service	Dépannage	Diagnostic
Commentaires :		

Les appareils de ventilation Hoval doivent être mis en service par un technicien agréé Hoval. Ce présent document doit nous être retourné dans un délai d'une semaine avant la date souhaitée de mise en service. Toute demande de modification de date doit être signalée par mail dans un délai de 72h sous peine de facturation. Afin de pouvoir effectuer toutes les opérations de mise en route en une seule intervention, les travaux suivants doivent être totalement réalisés :

Totalement réalisés

Oui Non

Installation complète des appareils de ventilation et des accessoires
Installation complète des appareils de régulation TopTronic C
Raccordement électrique de tous les appareils suivant nos prescriptions et la législation locale
Schéma à jour de l'armoire électrique disponible
Installation et câblage de toutes les sondes de température
Equilibrage hydraulique de l'installation
Raccordements électriques définitifs de tous les appareils installés et des équipements accessoires
Circuits eau chaude et/ou eau glacée fonctionnels pour pouvoir faire les essais de bon fonctionnement des batteries
Les appareils de ventilation et autres composants (pompes, vannes) devront être facilement accessibles (nacelle mise à disposition)
Disponibilité du personnel pour la formation
Raccordement des évacuations des condensats

Rappels :

La présence d'un technicien ayant une connaissance du site et des équipements est obligatoire.

Les paramètres à intégrer dans la régulation du système (planning, horaires, températures,...) devront être mis à disposition du technicien Hoval lors de l'intervention.

Date et période souhaitée					
Date					
Matin					
Après-midi					

Pour toute modification ou renseignement : savfrance.hofr@hoval.com

Merci de nous retourner la fiche dûment renseignée. La société Hoval SAS ne peut être tenue pour responsable en cas de manquement d'un ou de plusieurs éléments de la liste ci-dessus, et se verra dans l'obligation d'une facturation complémentaire pour chaque nouvelle intervention ou attente prolongée du technicien.

Nom, date et signature :